



RAPPORT RSE

Mise à jour : Janvier 2026

Introduction :

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est définie par l'intégration volontaire par les entreprises des préoccupations sociales et environnementale à leurs activités commerciales et leur relation avec les parties prenantes.

Comme Monsieur Jourdain dans le Bourgeois Gentilhomme de Molière faisait de la prose sans le savoir, S-Industries avait une politique RSE et la mettait en œuvre, à bas bruit.

La transformation du monde du travail et les enjeux climatiques deviennent l'occasion de parfaire cette politique RSE en la décrivant ; chez S-INDUSTRIES, cette politique RSE se développe autour de 4 enjeux :

1 : Le respect de l'environnement

2 : L'accompagnement des salariés

3 : La nécessaire performance économique

4 : Les parties prenantes de l'entreprise

Comme un tabouret à quatre pieds, la solidité de chacun de ces enjeux participe à la solidité et la pérennité de l'entreprise, dans le respect du monde dans lequel elle évolue.

Le présent document a pour objet de partager les actions réellement mises en place par S-Industries dans le cadre de sa politique RSE. Ce rapport se veut sobre, réaliste et modeste.

Les indicateurs sont suivis dans les tableaux de bord de l'entreprise et ne font volontairement pas partie de ce rapport.

Contenu

Introduction :	2
1 Le respect de l'environnement :	4
1.1 La réduction de nos énergies consommées :	4
1.1.1 GAZ	4
1.1.2 : ELECTRICITE	5
1.1.3 : TRANSPORTS.....	5
1.1.3.1 : Déplacements professionnels :	5
1.1.3.2 : Transport de marchandises :	6
1.2 Tri et recyclage :	6
1.3 Déchets restants (DIB) :	6
2 L'accompagnement des salariés :	6
2.1 Mode de Management.....	6
2.1.1 La non punition des erreurs :	7
2.1.2 Une ligne hiérarchique impliquée :	7
2.1.3 Une communication claire :	7
2.1.4 L'investissement :	7
2.1.5 La modestie et l'humilité :	7
2.2 Contrat de travail et rémunération	7
2.3 Dialogue social.....	8
2.4 Horaires de Travail.....	8
3 Performance Economique	8
4 Parties prenantes de l'entreprise	9
4.1 Les salariés.....	9
4.2 Les Clients	10
4.3 Les Fournisseurs	10
4.4 Les Partenaires Financiers	10
4.5 L'actionnaire	11

1 Le respect de l'environnement :

Chez S-Industries, nous considérons que le respect de l'environnement passe par :

- La réduction de nos énergies consommées
- Le tri et le recyclage de nos déchets recyclables
- L'élimination des déchets non recyclables dans une filière maîtrisée

Il n'est pas envisagé de certifier l'entreprise ISO14001, cette exigence n'étant pas imposée par les clients de S-Industries. S-Industries considère que l'approche environnementale traitée dans le cadre de sa politique RSE est suffisante.

1.1 La réduction de nos énergies consommées :

Nos énergies se décomposent en Gaz, en Electricité, en Transports.

1.1.1 GAZ

Le Gaz chez S-Industries est exclusivement utilisé pour le chauffage.

En 2012, nous mettons en place une horloge pour piloter l'allumage des aérothermes

En 2014, nous avons remplacé 2000m² de toiture en fibrociment amianté par des panneaux sandwich, doublés d'une isolation par laine de roche et faux plafond en Shedisol. L'atelier devenait bien mieux isolé.

En 2015, nous avons mis en place des déstratificateurs d'air, aussi bien dans la partie rénovée, que dans le bâtiment acier datant de 2004.

En 2016, nous avons remplacé les radiateurs électriques des bureaux par une chaudière à Gaz à condensation et des radiateurs à eaux.

En 2017, nous avons mis en place une toiture étanche sur les bureaux et en avons profité pour isoler de nouveaux, par l'extérieur la toiture.

En 2022, nous maintenons la température des bureaux et de l'atelier à 19°C en période de chauffe

En 2023, nous changeons l'ensemble des huisseries des bureaux, qui étaient vétustes.

En 2023, nous améliorons le système de pilotage des chauffages atelier et bureaux par des Thermostat d'ambiance PID (anticipation basée sur le comportement passé) et un calendrier de travail.

En 2024, nous maintenons une température de consigne de 19°C et avons doté chaque salarié d'une laine polaire.

1.1.2 : ELECTRICITE

L'électricité est utilisée pour s'éclairer, pour les machines de fabrication, pour produire de l'air comprimé.

Au regard du coût représenté par la consommation d'air comprimé, nous avons systématiquement repris nos réseaux d'air et réparé la moindre fuite audible.

En 2013, nous avons changé notre compresseur d'air par un compresseur de technologie supérieure et nous commençons par remplacer peu à peu, toutes nos petites machines à air comprimé par des machines électriques.

En 2014, nous avons remplacé l'ensemble des néons d'éclairage de l'atelier par des rampes d'éclairage à LED avec auto-adaptation de la puissance lumineuse en fonction de l'éclairage naturel.

En 2022, nous avons fait réaliser une étude de structure du bâtiment bois en vue de mettre en place des panneaux photovoltaïques ; Nous avons dans la foulée fait réaliser les travaux de renfort de structure

En 2023, nous avons refermé quelques puits de lumière naturel pour préparer un pan entier de toiture à recevoir des panneaux Photovoltaïques.

En 2024, nous avons installé 74kWc de puissance pour assurer théoriquement 52% de notre indépendance électrique. Nous produirons sur 12 mois davantage d'électricité que nous en consommerons.

En 2025, nous avons en effet constaté avoir été en autoconsommation pour 48.21% de l'énergie consommée(33.98 MWh) et « tiré » sur le réseau 36.5MWh. En revanche, nous avons injecté dans le réseau 52,00MWh si bien que nous avons davantage produit que consommé en moyenne.

1.1.3 : TRANSPORTS

1.1.3.1 : Déplacements professionnels :

L'essence est consommée pour se rendre chez nos clients. La crise du Covid a permis le déploiement de nouveaux outils de communication et de significativement réduire nos déplacements en France, comme en Tunisie. Cependant, nous restons vigilants à rencontrer physiquement nos clients quand cela est nécessaire, car rien ne vaut une rencontre physique pour mieux se connaître et construire la confiance.

L'usage des transports en commun, quand ils existent est privilégié, mais la localisation de Yerville « à la campagne » ne facilite pas l'usage des transports en commun.

La flotte de véhicule de l'entreprise est modeste (1 véhicule de service, deux véhicules de fonction pour commerciaux) ; Lors du renouvellement de ces véhicules, l'entreprise privilégiera des solutions hybrides ou tout électrique.

1.1.3.2 : Transport de marchandises :

L'entreprise livre partout en France et à l'étranger ses clients. Grâce à nos systèmes informatiques, nous privilégions, avec l'accord de nos clients, le regroupement des livraisons sur un unique jour de semaine pour minimiser le nombre de colis expédiés.

Il nous reste à déployer de nouveaux outils informatiques pour solliciter la livraison de nos fournisseurs sur un unique jour de semaine, afin de réduire aussi le nombre de colis transportés.

1.2 Tri et recyclage :

Chez S-Industries, nous trions et recyclons :

- 100% des palettes quand elles sont réparables. Les palettes non réparables sont retirées du circuit et mise dans la benne de DIB
- 100% de nos chutes de cuivre : L'ensemble de nos chutes de fils sont consciencieusement stockées et revendues à une entreprise spécialisée en mesure d'extraire le cuivre des fils et câbles.
- 100% de nos cartons et de nos films étirables sont stockées et enlevés une fois par semaine par une entreprise locale de réinsertion pour recyclage.
- 100% de nos produits chimiques sont regroupés puis recyclés auprès d'entreprise spécialisées (étain, flux, colles, etc.)
- 100% des papiers des bureaux sont stockées et enlevés une fois par semaine par une entreprise locale de réinsertion pour recyclage.

1.3 Déchets restants (DIB) :

Les autres déchets sont rassemblés dans une benne extérieure de DIB et enlevés par une entreprise spécialisée pour traitement.

2 L'accompagnement des salariés :

L'accompagnement des salariés chez S-Industries se décline de plusieurs manières :

2.1 Mode de Management

La principale richesse de l'entreprise est son personnel et sa compétence. Le management chez S-Industries pousse le principe de subsidiarité aussi loin que possible. Il appartient aux cadres, comme au « Middle management » de bien connaître le contour de la mission confiée, pour que chacun participe à la réussite collective de l'entreprise, à sa place, et avec sens.

Le management repose sur cinq piliers :

2.1.1 La non punition des erreurs :

Une erreur fait toujours l'objet d'un retour d'expérience afin de comprendre pourquoi l'erreur est intervenue et comment nous pouvons intervenir sur la cause racine. C'est donc la clé de voute de la performance de l'entreprise, basée sur la confiance mutuelle, au sein de l'entreprise, ou avec nos parties prenantes

2.1.2 Une ligne hiérarchique impliquée :

La subsidiarité du management nécessite que chacun connaisse sa mission. Il convient donc que chaque manager soit en mesure d'expliquer ou de réexpliquer la mission attendue par chaque salarié.

2.1.3 Une communication claire :

La communication et le passage d'information restent un art difficile. Nous privilégions une communication visuelle, avec des cartouches rouge ou vert selon que l'on souhaite définir ce qui est non conforme et ce qui est conforme. Dans la mesure du possible, nous demandons à nos collaborateurs de reformuler ce qu'ils ont compris.

2.1.4 L'investissement :

S-Industries a une politique d'investissement forte et régulière afin de garantir à chaque collaborateur les meilleurs outils et conditions de travail selon son métier et les standards de la profession. (Poste de travail informatique, Logiciels, qualité de réseau, Outillages, machines récentes ou de dernière génération, etc...)

2.1.5 La modestie et l'humilité :

Même si nous mettons en place une organisation la plus fiable et parfaite possible, cette organisation est soumise à des tensions exogènes. C'est alors « l'élasticité » de l'organisation qui est sollicitée si bien que le point nominal d'équilibre peut être bousculé, conduisant à des signaux faibles, témoins de ses contraintes exogènes.

L'ensemble du management est donc sensible aux signaux faibles qui peuvent apparaître, signes que l'organisation est soumise à des tensions. Le rôle du management est donc d'identifier les sources de déséquilibre et de mettre en place les actions permettant à l'organisation de retrouver un point d'équilibre.

2.2 Contrat de travail et rémunération

Lorsque S-Industries souhaite faire appel à des ressources complémentaires, nous privilégions des contrats en CDD de moyennes et longues durées pour donner à chacun des nouveaux collaborateurs que nous accueillons un minimum de perspective. Sauf exception, nous n'avons pas recours à du personnel intérimaire.

Nous nous assurons que l'ensemble du personnel de l'entreprise est payé selon les standards du marché ou même au-dessus.

2.3 Dialogue social

Le dialogue social dans l'entreprise est vivant et est considéré comme une chance pour l'entreprise. Naturellement, Direction et représentants du personnel ne sont pas toujours d'accord, mais chacun peut s'exprimer en vérité et confiance, pour trouver ensemble des points de convergence quand cela est nécessaire.

Le respect du personnel est une valeur forte de la direction et il ne saurait y avoir place pour de la maltraitance managériale. La bienveillance et l'exigence professionnelle sont deux autres valeurs fortes de l'entreprise

2.4 Horaires de Travail

En 2023, S-Industries a revisité son organisation du travail pour mieux répondre aux attentes de ses salariés.

- Les cadres disposant d'une forte autonomie dans l'organisation de leur travail sont au forfait de 218 jours.

- les autres salariés sont aux 35 heures selon une annualisation du temps de travail. Des horaires d'arrivées et de départ variables ont été mise en place pour le personnel non directement lié à la production. Le personnel de production a vu les conditions d'absences autorisées (récupérations) assouplies.

2.5 Santé et Sécurité

La santé et la sécurité des salariés est une préoccupation de tous les instants pour l'entreprise.

En 2014, nous avons initialisé un grand plan ergonomique qui nous a fait repenser complètement nos flux, et nous a fait supprimer tous les ports de charges.

Nous avons mené, autant que faire se peut, une campagne d'amélioration des outillages pour réduire les risques de TMS, principalement du canal carpien.

L'aménagement des nouveaux postes de travail prend systématiquement en compte l'ergonomie du poste.

Nous suivons avec le CSE, les indicateurs associés, et analysons les AT quand ils se produisent (Pas d'AT en 2025)

3 Performance Economique

La performance économique de S-Industries est la conséquence de multiples actions engagées et convenablement menées par l'ensemble du personnel. Il appartient à la direction de l'entreprise de partager sa stratégie et le projet d'entreprise pour que celui-ci soit compris et connu des salariés. A

ce titre, la direction prend régulièrement la parole devant l'ensemble du personnel pour décliner cette stratégie par des actions simples et compréhensibles par tous.

Un bon pilote ne peut conduire sa voiture sans un tableau de bord qui lui renvoie un certain nombre d'indicateurs relatifs à la performance obtenue (vitesse), ou à l'état de sa machine (températures).

S-Industries a donc mis en place des tableaux de bord pour chacun de ses processus permettant de mesurer la performance dudit processus.

L'indicateur principal de performance suivi par la direction à son niveau est l'Excédent Brut d'Exploitation.

4 Parties prenantes de l'entreprise

Les parties prenantes de l'entreprise sont multiples. Les principales parties prenantes sont les suivantes :

- Les salariés
- Les clients
- Les fournisseurs
- Les partenaires financiers
- L'actionnaire

4.1 Les salariés

Cette Partie prenante est une préoccupation constante de la direction et du management pour offrir à ses salariés une Qualité de Vie au Travail (QVT) raisonnable.

Ainsi, les actions suivantes ont été mises en place au fur et à mesure des années écoulées :

- Chaque collaborateur possède une chaise ergonomique, quel que soit sa fonction.
- L'atelier est sonorisé avec une musique d'ambiance douce (radio locale)
- Chaque salarié a une blouse, et un gilet polaire (2024). La température d'Atelier et des bureaux en hiver est fixée à 19°C.
- le plus grand soin est donné à l'accueil des nouveaux collaborateurs par un parcours d'intégration.
- Chaque poste de travail a fait l'objet d'une étude ergonomique pour réduire les TMS autant que faire se peut.
- les bureaux en Open-Space ont été divisés par service (2023) pour favoriser la concentration des équipes.
- L'accidentologie chez S-Industries est quasiment inexistante. Les incidents sont systématiquement analysés de manière à en traiter les causes racines.
- Une prévoyance et une assurance santé sont mises en place conformément à la convention collective de la métallurgie à laquelle est soumise l'entreprise.

- Une prime de présentisme récompense le personnel assidu au travail.
- Le télétravail ponctuel et choisi par le salarié, quand les conditions sont rassemblées, peut être sollicité.

4.2 Les Clients

Les clients, bien naturellement, sont au centre des préoccupations de l'ensemble du personnel de l'entreprise. S-Industries s'inscrit dans le long terme avec ses clients, et cherche à cultiver une relation de confiance. S-Industries peut commettre des erreurs qu'elle reconnaît bien volontiers. L'entreprise s'attache surtout alors à mettre en œuvre des plans d'action pour que les causes racines des erreurs créées soient traitées. Ces plans d'actions sont systématiquement communiqués aux clients. Des indicateurs qualité en PPM sont mis en place, par client et au global entreprise. De même, des indicateurs SOTD sur les délais souhaités, et nos délais accusés sont suivis.

Les audits clients sont une chance pour S-Industries, qui identifie, grâce au nouveau regard du client, des pistes d'amélioration.

La satisfaction client se mesure par la fidélité des clients de S-Industries, témoin d'une performance industrielle reconnue, et de prix de vente conformes au marché et compétitifs.

Régulièrement, une enquête de satisfaction client est menée et l'entreprise se concentre alors sur les signaux faibles remontés par certains clients.

L'entreprise est certifiée ISO9001, EN9100 et certifiée UL.

Son responsable Qualité est régulièrement certifié spécialiste IPC620. L'ensemble des productions répondent aux classes 2 et 3 de l'IPC620, selon les clients.

4.3 Les Fournisseurs

Sans nos fournisseurs, S-Industries ne saurait être à la hauteur de ce qu'elle est aujourd'hui. L'entreprise met un point d'honneur à régler ses factures aux dates échues, par l'anticipation des virements de paiement programmés.

Naturellement, les fournisseurs de produits catalogues sont challengés pour assurer à l'entreprise les meilleures conditions tarifaires.

D'une manière général, et en particulier pour les fournisseurs de produits sur plan, ou pour les fournisseurs de prestations de service, S-Industries recherche une qualité de relation dans la durée pour construire la confiance, dans le respect des prix marchés.

4.4 Les Partenaires Financiers

Les partenaires financiers de l'entreprise sont les banques et la Banque de France. Il n'y a pas de fonds financier au capital de l'entreprise.

S-Industries présente chaque année ses résultats financiers à l'ensemble de ses banques et à la Banque de France, dans un esprit de transparence. La stratégie mis en œuvre est présentée ainsi que les orientations envisagées pour l'année suivante.

La comptabilité est rigoureusement tenue, selon les règles en vigueur, permettant de réaliser un compte de résultat mensuel de l'entreprise afin d'aider le dirigeant dans son pilotage.

L'entreprise a fait l'objet en 2022 d'un contrôle URSSAF qui n'a pas relevé d'anomalies

L'entreprise a fait l'objet en 2022 d'un contrôle fiscal qui n'a fait l'objet d'aucune proposition de rehaussement.

4.5 L'actionnaire

S-Industries a un unique actionnaire, la société FORCE 9. Si l'actionnaire veille à donner à l'entreprise les moyens de son développement, S-Industries, par la résultante de sa performance, assure à l'actionnaire la possibilité de décider du versement d'un dividende.